



Fondation canadienne pour l'innovation  
Canada Foundation for Innovation

# **Étude sur la mesure des résultats : Instructions à l'intention des établissements**

## Table des matières

Instructions .....	2
Objet de l'EMR .....	2
Responsabilités de l'établissement .....	4
Étapes de l'EMR .....	5
Échéancier .....	5
A – Orientation .....	5
B – Préparation des données et du rapport d'établissement .....	6
C – Membres du groupe d'experts .....	7
D – Visite .....	8
E – Rapports .....	10
Définitions .....	11
Document de données de l'établissement .....	13

# Instructions

## Objet de l'EMR

L'Étude sur la mesure des résultats (EMR) a été élaborée pour évaluer dans quelle mesure les investissements de la FCI dans l'infrastructure de recherche constituent un facteur déterminant<sup>1</sup> dans l'atteinte des objectifs liés aux cinq catégories de résultats suivantes :

- **plans de recherche stratégiques**
- **capacité de recherche**
- **personnel hautement qualifié**
- **productivité en recherche**
- **innovation**

L'EMR demande aussi aux établissements de discuter des défis qu'ils doivent relever pour continuer à obtenir ces résultats.

L'EMR permet de démontrer au conseil d'administration de la FCI, au gouvernement du Canada, au grand public et aux autres principaux intervenants du milieu la mesure dans laquelle la FCI accomplit son mandat. Elle constitue également une bonne source d'information aux fins de l'évaluation et de la planification, et occupe une place importante dans le cadre d'évaluation.

L'EMR est un exercice d'apprentissage mené en partenariat avec les établissements participants. Il ne s'agit pas d'un processus d'évaluation au mérite comme ceux auxquels nous sommes habitués. Les résultats de cette étude ne sont pas utilisés pour classer les activités de recherche ni les établissements les uns par rapport aux autres; ils n'influent pas sur les décisions de financement à venir. Dans le cadre de l'EMR, les établissements participants sont appelés à remplir un questionnaire très détaillé. Les réponses fournies sont ensuite validées par un groupe d'experts à l'occasion d'une visite à ces établissements. Le rapport qui s'ensuit constitue le principal produit de cet exercice. L'approche de l'EMR est unique puisqu'elle permet de se concentrer sur un établissement et sur un **thème** de recherche bien précis, plutôt que d'évaluer un projet ou un programme en particulier. Le **thème** de recherche à l'étude est choisi après discussion avec l'établissement, en se fondant sur plusieurs facteurs, y compris la mesure dans laquelle il existe une synergie entre le plan de recherche stratégique de l'établissement et les domaines où la FCI a fait des investissements majeurs. Cette approche permet de recueillir des **données quantitatives** et **qualitatives** liées aux résultats des investissements dans des domaines aussi variés que la recherche fondamentale, l'innovation et les retombées socioéconomiques.

---

<sup>1</sup> Par facteur déterminant, on sous-entend que les résultats en question ne seraient vraisemblablement pas survenus ou seraient survenus dans une mesure nettement moins importante sans les investissements de la FCI.

L'EMR reconnaît que la FCI ne constitue que l'un des joueurs impliqués dans le vaste et complexe système de financement de la recherche. Des discussions très attentives portant sur les contributions relatives des organismes et des programmes de financement, et d'autres facteurs externes à la FCI, sont conjuguées à une analyse longitudinale afin de s'assurer que l'on aborde les problèmes d'attribution avec un souci de précision et dans leur contexte. D'autres organismes de financement de la recherche (p. ex., provinciaux et fédéraux) ont non seulement participé à l'élaboration du cadre de l'EMR, mais participent aussi en tant qu'observateurs aux visites menées par les experts, ce qui permet de maximiser l'impact des ressources investies par l'établissement et la FCI dans la collecte des données.

La FCI avise les établissements choisis au moins neuf mois avant la tenue de l'EMR. Les établissements qui souhaitent participer à une EMR doivent communiquer avec l'équipe de l'Évaluation, à la FCI. Comme les établissements doivent bien souvent investir des ressources additionnelles pour la collecte des données et les autres activités entourant l'EMR, la FCI verse une contribution ponctuelle de 10 000 \$ aux établissements participants une fois le rapport du groupe d'experts terminé.

## Responsabilités de l'établissement

Responsabilités	Format	Échéance
<p><b>Document de données de l'établissement</b> – à créer en remplissant le formulaire ci-joint. La longueur du document peut varier selon le nombre de projets, etc.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a. <b>Ébauche de rapport</b> aux fins d'examen par la FCI et de rétroaction aux établissements</li> <li>b. <b>Rapport final</b> fourni au groupe d'experts aux fins d'évaluation</li> </ul>	MS Word	<ul style="list-style-type: none"> <li>a. Six semaines avant la visite</li> <li>b. Trois semaines avant la visite</li> </ul>
<p><b>Liste des responsables de projet (RP) et des principaux utilisateurs (PU)</b> : indiquer leurs noms, leur rôle (RP ou PU), le département auquel ils sont affiliés, et les fonds de recherche obtenus au cours du dernier exercice pour chaque RP et PU.</p>	MS Excel	Quatre semaines avant la visite
<p><b>CV à jour de tous les RP et PU.</b> Il est recommandé de soumettre un maximum de 25 CV.</p>	En format PDF ou MS Word, dans un dossier compressé acheminé en ligne ou par la poste sur CD; les fichiers étant nommés suivant le nom de famille	Quatre semaines avant la visite
<p><b>Six présentations de 15 minutes</b>, soit une pour chacune des cinq catégories de résultat et une sur les défis à relever</p>	Documents à distribuer aux membres du groupe d'experts et fichier électronique (PowerPoint) destiné au président et à la FCI	Au début de la visite effectuée dans le cadre de l'EMR (Jour 1)

## Étapes de l'EMR

### Échéancier

Temps (mois)									
-8	-7	-6	-5	-4	-3	-2	-1	0	1
A – Orientation (de six à neuf mois avant la visite)									
		B – Préparation des données et rédaction du rapport Ébauche de rapport (à remettre six semaines avant la visite), liste des RP et des PU, et leur CV (à remettre quatre semaines avant la visite), et rapport final (à remettre trois semaines avant la visite)							
		C – Membres du groupe d'experts Proposer les noms de ceux qui pourraient être membres du groupe (six mois avant la visite) et confirmer que ces personnes sont aptes à en faire partie (trois mois avant la visite)							
								D – Visite (1.5 jrs)	
								E- Rapports	
Communication continue avec la FCI									

#### A – Orientation (de six à neuf mois avant la visite)

1. Choisir le **thème à l'étude** avec la FCI. Le **thème** doit correspondre à un domaine de recherche dans lequel la FCI a fait d'importants investissements et qui s'inscrit dans les plans stratégiques de recherche passés ou actuel de l'établissement. Le **thème** devrait être assez vaste pour couvrir un portefeuille de projets de la FCI, habituellement de 10 à 20 projets ayant atteint leur maturité, et assez cohérent ou intégré en matière de contenu pour permettre à un seul groupe d'experts de faire, avec suffisamment d'assurance, une évaluation des résultats pour chacune des catégories définies.
2. Déterminer, conjointement avec la FCI, les projets qui feront l'objet de l'étude en fonction des frontières scientifiques du **thème**. Le processus de sélection ne doit pas reposer sur des critères comme la disponibilité des responsables de projet ou leurs résultats de recherche, mais bien sur des critères pertinents par rapport au thème à l'étude. Les projets dont la contribution a été finalisée il y a moins d'un an doivent figurer sur la liste,

mais ne doivent pas être inclus dans les données quantitatives relatives aux catégories de résultat 2 à 5. La liste doit être dressée le plus tôt possible au cours du processus puisque plusieurs des étapes subséquentes en dépendent.

3. Organiser, de concert avec la FCI, une séance d'orientation préparatoire à la visite. Dirigée par un cadre de la FCI, cette rencontre doit donner un aperçu du processus de l'EMR et souligner certaines des pratiques efficaces et des embûches qui ont été cernées par des établissements qui ont déjà participé à des examens.
4. Désigner un champion universitaire (qui sera le représentant de l'engagement de l'établissement envers l'étude) et un responsable de projet, préparer un plan de projet et former un comité consultatif chargé de la mise en œuvre de l'EMR. Si un consultant est embauché, s'assurer qu'il travaillera en étroite collaboration avec le comité consultatif et le responsable de projet.

### **B – Préparation des données et du rapport d'établissement (rapport final à remettre trois semaines avant la visite)**

1. Dresser une liste complète des **RP** et des **PU** dans le **thème à l'étude**. La liste doit comprendre tous les chercheurs dont les activités dépendent largement de l'infrastructure.
2. Utiliser le formulaire ci-joint afin d'identifier quelles sources d'information, au sein de l'établissement, sont les plus aptes à répondre à chaque indicateur. Il est recommandé de fournir plus d'une source par indicateur.

Les sources peuvent varier par établissement, mais peuvent comprendre les suivantes :	
<ul style="list-style-type: none"> <li>○ bureau de recherche et bureau du vice-recteur à la recherche</li> <li>○ bureau du vice-recteur</li> <li>○ bureau des diplômés</li> <li>○ bureau des études supérieures</li> <li>○ bureau de production des analyses, des statistiques et des rapports</li> <li>○ bureau de transfert de technologie</li> <li>○ bureau de liaison entreprises/université</li> <li>○ bureau des archives de département</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ entrevues avec les informateurs clés (directeurs de départements, doyens, etc.)</li> <li>○ bureau d'aide financière</li> <li>○ rapports annuels d'avancement de projet</li> <li>○ bureau de subventions de recherche</li> <li>○ CV des responsables de projet et des principaux utilisateurs</li> <li>○ bases de données en ligne (p. ex., sites Web scientifiques, PubMed) à des fins d'analyse bibliométrique</li> <li>○ sites Web des chercheurs</li> <li>○ entrevues avec les <b>RP</b> et <b>PU</b></li> </ul>

3. Commencer à recueillir l'information et remplir le formulaire ci-joint (Document de données de l'établissement). Pour chaque question, veuillez fournir de l'information sur la source des données. Nous recommandons fortement à l'établissement d'inclure ou de fournir en annexe toute information qui pourrait s'avérer utile au groupe d'experts, même si celle-ci n'est pas demandée dans le formulaire. L'utilisation de schémas et de graphiques peut servir à illustrer des tendances ou des liens complexes (p. ex., les liens entre projets). Ces graphiques sont souvent compris dans les rapports du groupe d'experts. Les établissements sont encouragés à communiquer avec la FCI pendant toute la durée de la collecte de données et du processus de rédaction du rapport s'ils ont des questions ou ont besoin de précisions.
4. Rédiger un texte descriptif sur l'évolution du thème à l'étude au sein de l'établissement et sur l'impact des investissements de la FCI, en utilisant des cas concrets où les résultats ont été particulièrement intéressants, qu'ils soient positifs ou négatifs, et en présentant des **données quantitatives** à titre de référence. Dans la mesure du possible, décrire le cycle de vie des innovations et des retombées, à partir du concept de recherche jusqu'aux avantages pour l'utilisateur. Décrire aussi le rôle de l'infrastructure, des étudiants des cycles supérieurs, des interactions avec les autres chercheurs ou utilisateurs et des sources de financement complémentaires. Le texte descriptif devrait également porter sur les avantages dont bénéficient les chercheurs et l'établissement.
5. Soumettre à la FCI les CV à jour de tous les responsables de projet et principaux utilisateurs quatre semaines avant la visite.
6. Envoyer l'ébauche du Document de données de l'établissement à la FCI six semaines avant la visite.
7. Envoyer la version finale du Document de données de l'établissement à la FCI trois semaines avant la visite.

### **C – Membres du groupe d'experts (de trois à six mois avant la tenue de l'EMR)**

1. Soumettre à la FCI, environ six mois avant la réunion, les candidatures de personnes qui possèdent une expertise dans le thème et pourraient faire partie du groupe d'experts. Normalement, la FCI désigne quatre des membres du groupe, alors que le président est sélectionné séparément. Il est particulièrement important que l'établissement suggère une liste de noms afin de trouver un expert en application des connaissances, c'est-à-dire dans l'utilisation des résultats de la recherche dans des domaines comme le secteur privé, l'élaboration de politiques, etc.
2. Consulter la liste des membres du groupe d'experts sélectionnés par la FCI afin de vous assurer qu'il n'y a ni conflit d'intérêts ni lacune liée aux compétences. La FCI fournit à

l'établissement une liste des membres du groupe d'experts aux fins d'approbation environ trois mois avant la visite.

## D – Visite

La visite s'articule autour de six présentations de 15 minutes, soit une pour chacune des cinq catégories de résultat et une sur les défis des établissements. Les présentations sont suivies de périodes de questions et entrecoupées de pauses et de réunions à huis clos. Durant ces réunions à huis clos, les représentants de l'établissement doivent se retirer afin de permettre au groupe d'experts de rédiger son rapport. Les présentations ont pour objet de fournir des **données qualitatives** additionnelles sur quelques exemples clés tirés des données. Elles sont faites par les personnes le plus au fait de ces exemples. Les présentations peuvent comprendre une diapositive résumant les conclusions pour une catégorie de résultats donnée (p. ex., le PHQ.), mais ne doivent pas reprendre des renseignements qui figurent dans le document des données de l'établissement, car les membres du groupe auront déjà lu ce document avec attention. La présentation doit en tout temps être axée sur le résultat visé par celle-ci et non sur les projets de recherche.

Les présentations devraient être livrées par une ou deux personnes soigneusement sélectionnées par l'établissement en fonction de leur expertise liée à l'indicateur donné. D'autres experts en la matière devraient également participer à la période de questions. À titre d'exemple, une présentation sur la planification stratégique de la recherche devrait être donnée par des personnes qui sont en mesure de discuter, à un niveau de direction, du rôle des investissements de la FCI, ainsi que du rapport avec les investissements complémentaires dans les nouvelles embauches et les autres sources de financement. Elle devrait aussi réunir d'autres personnes les plus au fait, tels que le vice-recteur à la recherche ou son représentant, les doyens, les directeurs de département, un représentant du bureau de liaison entreprises-université, etc. Pour ce qui est de la question du **personnel hautement qualifié**, nous avons pu constater par le passé que les employeurs locaux, les étudiants, les directeurs de programmes coopératifs, etc., sont d'excellents présentateurs. Les présentations sur les innovations peuvent être faites notamment par des représentants de l'industrie locale et des décideurs locaux, qui ont eu recours aux résultats de recherche de l'établissement. Il est également recommandé que tous les participants connaissent bien le document des données afin d'être en mesure de répondre aux demandes de précisions sur la façon dont l'établissement a procédé à la collecte de l'information.

À l'occasion de la visite, le président du groupe d'experts dirige la procédure alors que les quatre autres membres posent des questions visant à valider l'existence et la signification des résultats. Ils offrent également des commentaires verbaux et écrits qui seront résumés dans le rapport du groupe d'experts. Des observateurs de la FCI, de la province et d'autres partenaires financiers (p. ex., les IRSC et le CRSNG) sont aussi invités.

On peut organiser une brève visite guidée (d'environ 30 minutes) des installations situées à proximité; toutefois, une telle visite doit être gérée soigneusement afin de ne pas dépasser les limites de temps. Si une telle visite est proposée, elle doit idéalement se faire à la fin de la première journée. En outre, quelques personnes qui sont en mesure de répondre aux questions sur les résultats de la recherche devraient y participer.

Il est fortement recommandé d'inviter un groupe d'étudiants du **thème à l'étude** à prendre part au dîner et à discuter avec les membres du groupe d'experts.

Veuillez coordonner le déroulement de la visite en étroite collaboration avec la FCI, à l'aide du modèle d'ordre du jour ci-dessous.

---

**1<sup>er</sup> jour : [date] (de 8 h 30 à 17 h 30)**

**Endroit : [adresse et numéro de salle, les participants ne devraient pas avoir à changer de salle durant la journée]**

---

8 h 30	Réunion initiale du Comité, à huis clos (75 min) Comprend une présentation d'un représentant provincial sur le contexte provincial des S et T
9 h 45	<i>Pause (10 min)</i>
9 h 55	Allocution d'ouverture (5 min)
10 h	<b>Survol du thème à l'étude et présentation du plan de recherche stratégique (15 min)</b>
10 h 15	Période de questions (25 min)
10 h 40	<i>Pause (10 min)</i>
10 h 50	<b>Présentation des impacts sur la capacité de recherche (15 min)</b>
11 h 05	Période de questions (25 min)
11 h 30	<i>Dîner (60 min) – Rencontre avec les étudiants et les RP et PU clés</i>
12 h 30	Réunion du Comité, à huis clos (30 min)
13 h	<b>Présentation des impacts sur le personnel hautement qualifié (15 min)</b>
13 h 15	Période de questions (30 min)
13 h 45	<i>Pause (15 min)</i>
14 h	<b>Présentation des impacts sur la productivité de la recherche (15 min)</b>
14 h 15	Période de questions (30 min)
14 h 45	<i>Pause (15 min)</i>

15 h Réunion du Comité, à huis clos (105 min)

16 h 45 Visite guidée, le cas échéant

17 h 30 Ajournement

---

**2<sup>e</sup> jour :** *[date] (de 8 h 30 à 12 h 30)*

**Endroit :** *[adresse]*

---

8 h 30 Réunion du Comité, à huis clos (30 min)

9 h **Présentation des impacts sur l'innovation à l'échelle locale, régionale et nationale (15 min)**

9 h 15 Période de questions (45 min)

10 h *Pause (15 min)*

10 h 15 **Présentation des défis à relever et discussion générale (30 min)**

10 h 45 Réunion du Comité, à huis clos (105 min)

12 h 30 Ajournement de la rencontre (dîner)

---

## **E – Rapports**

L'établissement doit relire le rapport rédigé par le groupe d'experts à partir du document de données de l'établissement et des observations faites lors de la visite afin d'y déceler toutes erreurs et omissions. Le rapport est habituellement prêt dans les six semaines qui suivent la visite. Le président du groupe d'experts doit ensuite approuver la version définitive du rapport de visite avant qu'il ne soit présenté au conseil d'administration de la FCI, un exemplaire étant transmis à l'établissement. Le rapport du groupe d'experts est utilisé par l'équipe d'évaluation des résultats de la FCI à des fins d'évaluation et n'est aucunement publié. Des sommaires des observations de l'EMR tirées de plusieurs visites pourraient être publiés à une date ultérieure.

## Définitions

**Actuellement** : Désigne la dernière année pour laquelle des données sont disponibles (veuillez indiquer l'année utilisée).

**Avant l'arrivée de la FCI** : Désigne l'année précédant la première contribution financière de la FCI dans le thème à l'étude.

**Chercheurs invités** : Désigne les chercheurs (de n'importe quel secteur) ne faisant pas partie de l'établissement et qui passent une semaine ou plus au sein de ce dernier.

**Contributions financières** des utilisateurs finaux : Le montant du financement provenant des utilisateurs finaux pour des activités utilisant l'infrastructure financée par la FCI telles : i) des services facturés à l'acte (p. ex., l'accès à un équipement ou à une base de données, les mises à l'essai, la caractérisation des matériaux, la modélisation, etc.); ii) des projets de recherche à contrat; iii) des projets de recherche menés en collaboration, des consortiums, etc.

**Données qualitatives** : Les commentaires qualitatifs détaillés sur les indicateurs représentent une étape essentielle du processus. Ils peuvent également permettre à l'établissement de donner son point de vue sur les différents liens entre les indicateurs (p. ex., comment une infrastructure améliorée peut aider à recruter des chercheurs de pointe, ce qui influe sur la formation, et à son tour sur la création de liens avec les collègues de la région, etc.).

**Données quantitatives** : Pour chacun des indicateurs, l'établissement doit présenter des données globales pour l'ensemble du thème à l'étude. Au besoin, les données concernant certains sous-thèmes ou certaines installations peuvent être soumises séparément (p. ex., si les conclusions varient considérablement à l'intérieur d'un même thème), à condition que les données globales soient également fournies

**Fonds de recherche** : Comprennent l'ensemble du financement externe reçu, à l'exception du financement de la FCI destiné à l'infrastructure et des sommes reçues de l'industrie pour mener des essais cliniques à des fins d'approbation réglementaire.

**Masse critique** : La masse critique se définit en fonction de l'orientation de la recherche et se caractérise par un groupe de chercheurs bien intégré, de taille convenable, couvrant les disciplines nécessaires et possédant les habiletés essentielles pour être en mesure de produire des avancées importantes dans un sous-domaine ou un secteur d'intérêt, à un niveau de compétitivité national ou international.

**Personnel hautement qualifié (PHQ) et personnes en formation** : Comprend les étudiants de premier cycle, les candidats à la maîtrise et au doctorat, les stagiaires postdoctoraux ainsi que les techniciens et les technologues en recherche.

**Principaux utilisateurs (PU) :** Désigne les chercheurs (la catégorie ne se limitant pas aux autres demandeurs qui soumettent des propositions à la FCI) dont les travaux de recherche dépendent en grande partie de l'infrastructure financée par la FCI (incluant les professeurs adjoints).

**Responsable de projet (RP) :** Le responsable de projet est désigné par l'établissement pour diriger le projet d'infrastructure.

**Thème à l'étude :** Dans tous les documents de l'EMR, le thème à l'étude est défini par la liste des projets sélectionnés et par les responsables de projet et les principaux utilisateurs concernés par ces projets. Dans certains cas, des chercheurs peuvent faire partie du thème à l'étude en raison de la nature de leurs activités, mais ne sont pas des utilisateurs de l'infrastructure financée par la FCI. Si cette situation se présente, veuillez le mentionner dans la section portant le titre « De quelle manière les projets du thème sont-ils liés? ». Veuillez indiquer le nombre de responsables de projet et de principaux utilisateurs, de même que le nombre de chercheurs qui n'utilisent pas l'infrastructure financée par la FCI mais que l'on peut considérer comme faisant partie de ce thème. Veuillez vous assurer que le document précise le groupe de personnes saisi dans chaque tableau de données. Puisque le nombre de responsables de projet et de principaux utilisateurs associés au thème à l'étude peut varier d'une année à l'autre en raison d'embauches ou de départs, dont les départs à la retraite, il serait utile d'ajouter en annexe au document un tableau indiquant les noms des responsables de projet et des principaux utilisateurs pour chaque année.

**Utilisateurs finaux :** Désigne les personnes ou organisations externes au milieu universitaire (généralement du secteur public ou privé) qui utilisent les résultats de la recherche pour développer des applications pratiques

## Document de données de l'établissement

Remarque : Veuillez remplir tous les tableaux. Les titres et les sous-titres doivent être conservés. Assurez-vous de supprimer les directives de la CFI et de ne pas répéter les questions dans vos réponses.

### Aperçu de l'établissement

[Veuillez fournir une description générale de l'établissement, telle qu'elle pourrait apparaître sur le site de l'établissement. Ce sommaire peut comprendre un court historique de l'établissement, le nombre de professeurs et d'étudiants, le nom des principaux membres du personnel, les caractéristiques déterminantes de l'établissement, etc. (maximum 1,5 page)]

### Description générale du thème à l'étude

- Quel est l'historique des décisions stratégiques que l'établissement a prises dans ce **thème**?

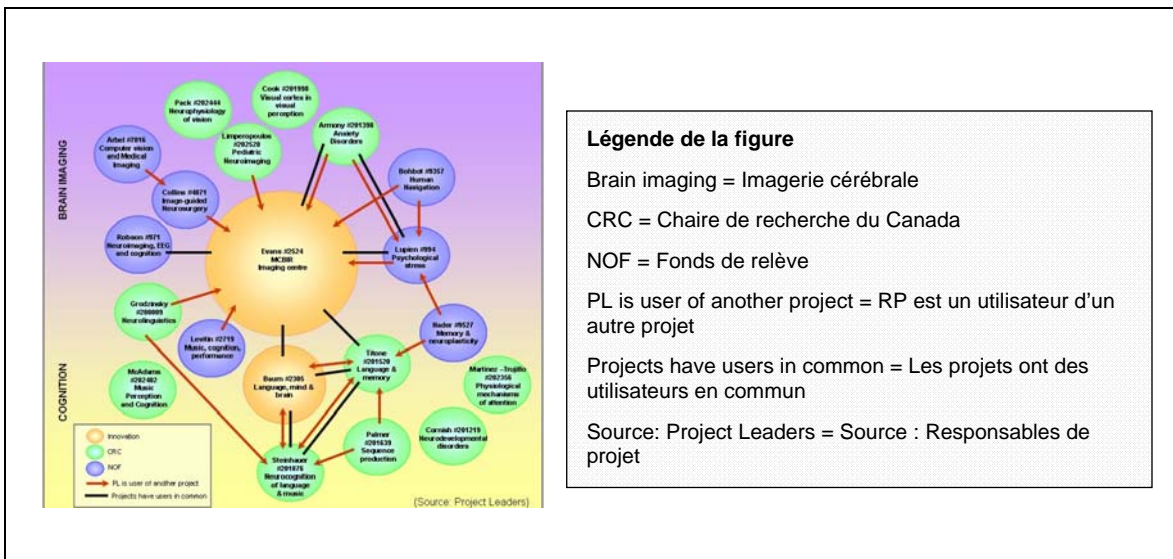
[Veuillez décrire l'évolution de la recherche dans ce thème au sein de l'établissement, des débuts jusqu'à aujourd'hui. Décrivez la vision de la recherche qui sous-tend le thème de l'EMR, les orientations principales de la recherche relative au thème et la façon dont l'infrastructure de la FCI soutient ces activités. Précisez également comment le thème est devenu une priorité et indiquez les événements marquants tels la construction des installations importantes, l'embauche des membres essentiels du corps professoral, les découvertes majeures, etc. (de une à deux pages)]

- Comment les projets du **thème à l'étude** sont-ils liés?

Précisez l'étendu du thème de cette visite de l'EMR (les éléments compris ou non) et décrivez comment le portefeuille de projets constitue un thème cohérent ou complet pour une évaluation des impacts et des retombées. Décrivez les éléments majeurs de l'infrastructure financée par la FCI et les investissements complémentaires effectués par la province ou d'autres bailleurs de fonds, y compris l'extension à d'autres installations qui n'étaient pas financées par la FCI, etc.

Décrivez comment le thème est lié aux domaines de recherche connexes au sein de l'établissement et à la participation de ce dernier dans les réseaux régionaux et nationaux.

L'explication peut également inclure les collaborations inhérentes et extérieures au thème, ainsi que les possibilités pour des projets à venir. Veuillez fournir un diagramme détaillé illustrant les rapports entre chaque projet. La figure ci-dessous est fournie à titre d'exemple. (Jusqu'à trois pages, y compris le diagramme).



**Légende de la figure**

Brain imaging = Imagerie cérébrale

CRC = Chaire de recherche du Canada

NOF = Fonds de relève

PL is user of another project = RP est un utilisateur d'un autre projet

Projects have users in common = Les projets ont des utilisateurs en commun

Source: Project Leaders = Source : Responsables de projet

## 1. La planification stratégique de la recherche

La FCI exige que tous les établissements élaborent un plan de recherche stratégique (PRS) qui établit les priorités en regard de leur vision stratégique pour l'avenir. On encourage les établissements à établir leurs priorités dans les domaines qui intègrent le savoir et les idées de nombreux secteurs et disciplines et qui tirent parti de leurs avantages concurrentiels.

### 1.1 Processus de planification stratégique

- Existait-il un processus de planification stratégique avant l'arrivée de la FCI? Dans l'affirmative, veuillez décrire la nature du processus de planification stratégique de l'époque (p. ex., étalement dans le temps, responsabilités, participants).

- Comment le processus de planification stratégique a-t-il évolué et quelle a été l'incidence de la FCI sur celui-ci, le cas échéant?

- Quels changements avez-vous observés concernant l'atteinte des objectifs du plan (p. ex., l'intégration, l'étendu, la vitesse de mise en œuvre) et quelle a été l'influence de la FCI à cet égard?

## 1.2 Influences externes sur la planification stratégique

- Quelle incidence les facteurs et les programmes externes ont-ils eue sur la planification stratégique de l'établissement et sur la réalisation de ces plans (p. ex., les priorités et besoins régionaux et provinciaux; les priorités fédérales en matière de S et T; le programme des CRC)? Quelle incidence ces facteurs externes ont-ils eue sur la planification stratégique? Comment l'établissement a-t-il adapté la planification stratégique aux besoins changeants?

## 1.3 Incidence externe de la planification stratégique

- Quels ont été les impacts du PRS de l'établissement sur le processus de planification et sur les activités des autres établissements (p. ex., autres universités, hôpitaux de recherche non affiliés, laboratoires gouvernementaux, etc.)?

- Quels ont été les impacts du plan de recherche stratégique de l'établissement sur le processus de planification et sur les activités à l'échelle municipale, provinciale ou nationale?

[La stratégie de recherche de l'établissement dans ce domaine est-elle harmonisée avec la stratégie fédérale, ou celle de la province, en matière de S et T? Comment cette harmonisation a-t-elle été réalisée?]

## 1.4 Investissements complémentaires de l'établissement

- Ressources humaines
  - Quel est le nombre actuel de chaires de recherche du Canada (CRC) dans ce **thème** par rapport au nombre de chaires pour l'ensemble de l'établissement?
  - Combien de nouveaux professeurs-chercheurs industriels (PCI, le cas échéant) ont été embauchés dans ce **thème** depuis la première contribution financière de la FCI par rapport au nombre de nouveaux professeurs embauchés dans l'ensemble de l'établissement au cours de la même période?
  - Combien de nouveaux professeurs ont été embauchés dans ce **thème** depuis la première contribution financière de la FCI par rapport au nombre de nouveaux professeurs embauchés dans l'ensemble de l'établissement au cours de la même période?

Ressources humaines	N <sup>bre</sup> dans le thème	N <sup>bre</sup> dans l'établissement	$\frac{[\text{N}^{\text{bre}} \text{ dans le thème}]}{[\text{N}^{\text{bre}} \text{ dans l'établissement}]} \times 100 \%$
CRC	(p. ex.) 3	5	$[3/5] \times 100 = 60 \%$
PCI (le cas échéant)			
Nouveaux professeurs			
Contribution de la FCI (à des fins de comparaison)			

- Investissements financiers et autres
  - Quelle est la valeur monétaire totale de tout autre financement attribué à la recherche dans le **thème à l'étude** (p. ex., fonds provenant du budget des doyens, de fondations, etc.)?

Source	Montant
Budget de département	X XXX \$
Fondations universitaires, fiducies	X XXX \$
Autres sources (etc.)	X XXX \$
<b>Total</b>	<b>X XXX \$</b>

[Veuillez indiquer le total cumulatif pour toute la période assujettie à l'analyse de l'EMR. Inclure un texte qui traite des données, met en évidence les points importants et souligne les investissements clés. Ne pas inclure les investissements faits par les organismes subventionnaires ou les contributions pour l'exploitation et la maintenance. Une ventilation annuelle n'est pas nécessaire.]

- Quelle est la valeur monétaire **annuelle** des ressources attribuées par l'établissement à l'exploitation et à la maintenance (E et M) de l'infrastructure financée par la FCI dans le thème à l'étude. Ce montant doit exclure le financement du Fonds d'exploitation des infrastructures (FEI) de la FCI.

[année] [montant]

- Quelle est la valeur monétaire cumulative des sommes effectivement attribuées au titre du FEI pour le **thème à l'étude** par rapport à la valeur monétaire des fonds

attribués initialement à l'établissement en se fondant sur la valeur des projets de ce **thème?**

	Dépenses relatives à l'E et M au cours des cinq dernières années	FEI admissibles totaux	Sommes véritablement attribuées au titre du FEI	Coûts nets d'exploitation et de maintenance couverts par d'autres sources
<b>Total</b>	(p. ex.) 75 000 \$	50 000 \$	20 000 \$	75 000 \$ - 20 000 \$ = 55 000 \$

[Veuillez indiquer si les montants du FEI générés par des projets admissibles ont été distribués à ces mêmes projets.]

- o Quelle est la valeur monétaire cumulative des autres investissements dans le **thème à l'étude** (p. ex., pour d'autres projets d'infrastructure et de nouveaux programmes visant les nouveaux diplômés)?

[description – montant]

[description – montant]

[total]

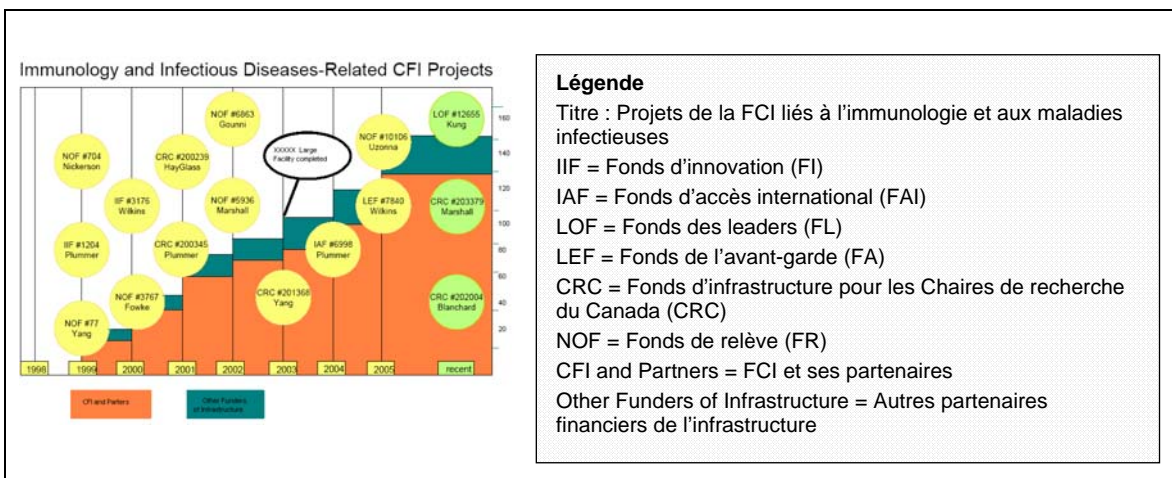
## 2. Capacité de recherche

La capacité de recherche porte principalement sur la quantité et à la qualité de l'infrastructure disponible, sur la mesure dans laquelle l'infrastructure a permis d'obtenir d'autres fonds pour la recherche et sur l'incidence globale de cette infrastructure sur la **masse critique**. *Toutes les questions de cette section portent sur le thème à l'étude.*

### 2.1 Valeur de l'investissement dans l'infrastructure

- Quelle est la valeur monétaire des investissements de la FCI et des autres partenaires dans l'infrastructure?

[Veuillez fournir un tableau et un graphique montrant les montants investis par la FCI et les autres partenaires au fil du temps, en indiquant le moment où les principaux investissements ont été obtenus (voir l'exemple ci-dessous). Veuillez également inclure les investissements substantiels dans l'infrastructure du thème ne provenant pas de partenaires liés aux contributions de la FCI (p. ex., par des organismes de financement de la recherche ou par la province).]



- Comment les montants actuellement investis dans l'infrastructure se comparent-ils aux investissements **pré-FCI**?

[Veuillez inclure un examen **qualitatif** de l'évolution de l'infrastructure de recherche. L'établissement n'est pas tenu de donner une valeur monétaire à l'égard des infrastructures acquises dans le **thème à l'étude** avant les investissements de la FCI.]

## 2.2 Capacités

- Comment l'infrastructure se classait-elle en matière de capacité **technique pré-FCI** comparativement à **aujourd'hui**, compte tenu des attentes habituelles que l'on a envers un établissement du même type et de la même taille que le vôtre?

Capacité technique (p. ex., précision, portée, rendement, etc.)	Pourcentage de l'infrastructure du thème (suivant la valeur monétaire) avant l'arrivée de la FCI	Pourcentage de l'infrastructure du thème (suivant la valeur monétaire) aujourd'hui
Fine pointe	[p. ex., si 4 projets représentant 6 millions sont considérés comme étant de pointe et que la valeur de tous les projets est de 10 millions, alors 60 % de l'infrastructure est considérée comme étant de pointe.]	
Toujours très utile à la recherche, mais plus considérée comme étant de pointe		

Utile pour appuyer la recherche et la formation		
Obsolète et inutile		

[Veuillez remplir le tableau. Pour chaque catégorie, inscrivez un bref commentaire dans le tableau, ou en-dessous de celui-ci. Indiquez comment la FCI a contribué à cette capacité. En outre, pour une ou deux des infrastructures de pointe, justifiez votre évaluation en donnant plus de détails.]

- Comment l'infrastructure se classait-elle en matière de capacité **opérationnelle avant l'arrivée de la FCI** comparativement à **aujourd'hui**, compte tenu des attentes habituelles que l'on a envers un établissement du même type et de la même taille que le vôtre?

Capacité opérationnelle (p. ex., espace consacré aux installations, capacité d'utilisation, capacité de calcul, soutien technique et professionnel, etc.)	Pourcentage de l'infrastructure du thème (suivant la valeur monétaire) avant l'arrivée de la FCI	Pourcentage de l'infrastructure du thème (suivant la valeur monétaire) aujourd'hui
Fine pointe		
Toujours très utile à la recherche, mais plus considérée comme étant de pointe		
Utile pour appuyer la recherche et la formation		
Obsolète et inutile		

[Veuillez remplir le tableau. Pour chaque catégorie, inscrivez un bref commentaire dans le tableau, ou en-dessous de celui-ci. Indiquez comment la FCI a contribué à cette capacité. En outre, pour une ou deux des infrastructures de pointe, justifiez votre évaluation en donnant plus de détails.]

### 2.3 Financement de la recherche commanditée et nombre de RP et PU

- Quel est le montant total des **fonds de recherche** obtenus par l'établissement pour chaque année indiquée (de toutes sources)?

- Combien de **responsables de projet** et de **principaux utilisateurs** ont mené des travaux de recherche chaque année?

Année	1999 (Première année) <sup>1</sup>	2000...	...	... 2010 (dernière année)
<b>Fonds de recherche obtenus dans le thème</b>				
➤ Trois organismes de financement				
➤ Autres sources de financement				
<b>Total</b>				
<b>N<sup>bre</sup> total de RP et de PU dans le thème</b>				
<b>Moyenne des fonds obtenus par chercheurs</b>				

<sup>1</sup> Année de la première contribution majeure de la FCI

## 2.4 Masse critique

- Les **responsables de projet** et les **principaux utilisateurs** constituent-ils une **masse critique** de professeurs-chercheurs?

[Veuillez expliquer les raisons pour lesquelles il existe ou n'existe pas une masse critique. Reportez-vous à la présentation du thème à l'étude pour indiquer les aspects du thème de la recherche jugés essentiels. Faites état des principaux éléments de la recherche, résumez l'expertise et les disciplines des RP et PU clés et donnez des exemples concrets des efforts de collaboration qu'ils ont déployés pour réaliser leurs objectifs qui sont au cœur du thème de recherche.]

## 2.5 Recrutement et maintien en poste des professeurs-chercheurs

- Combien de professeurs-chercheurs ont été attirés vers l'établissement depuis la première contribution financière de la FCI, et d'où viennent-ils?

Nom	Origine (établissement ou pays)		Canadien rapatrié (o/n)
	Canada	Extérieur du Canada	
-			
-...			
[total]			[total]

- Quel effet l'infrastructure financée par la FCI a-t-elle eu sur le recrutement (se reporter aux nombres totaux de **RP** et de **PU** dans le tableau 2.3)?

[Veuillez fournir des commentaires sur les personnes qui ont été recrutées au Canada en raison de la qualité de la recherche menée dans le thème et de l'existence de l'infrastructure financée par la FCI, et sur les personnes qui ont quitté l'établissement.]

- Quel effet l'infrastructure financée par la FCI a-t-elle eu sur le maintien en poste?

--

## 2.6 Chercheurs invités

- Combien de **chercheurs invités** l'établissement a-t-il reçus dans ces installations chaque année, **avant l'arrivée de la FCI** et combien en reçoit-il **aujourd'hui**?

Avant l'arrivée de la FCI			Aujourd'hui		
Nombre	Affiliation	RP et PU hôtes	Nombre	Affiliation	RP et PU hôtes
-	[établissement ou organisation, province, pays]				
-...					
[total]			[total]		

[Veuillez décrire le pouvoir d'attraction de l'infrastructure sur les chercheurs invités en indiquant, par exemple, un élément d'infrastructure qui était particulièrement attrayant pour les invités, ou identifier les chercheurs invités dont l'intérêt marqué pour les installations s'est traduit par un séjour prolongé au sein de l'établissement ou par des visites multiples aux installations.]

## 2.7 Recherche multidisciplinaire

- Dans quelle mesure cette infrastructure est-elle utilisée par des chercheurs de différentes disciplines?

[Veuillez indiquer les disciplines participantes; il peut s'agir d'un résumé de la liste des affiliations extrait de la liste des RP et PU.]

- L'établissement a-t-il délibérément favorisé la multidisciplinarité dans le thème à l'étude? Dans l'affirmative, décrivez comment.

[Par exemple, comment l'établissement favorise-t-il la collaboration de chercheurs de différentes disciplines dans l'examen de problèmes de recherche communs?]

- Des changements ont-ils été observés dans le niveau de multidisciplinarité **depuis l'arrivée de la FCI?**
- Le cas échéant, ces changements ont-ils été fructueux pour la conduite des activités de recherche? De quelle façon?

## 3. Personnel hautement qualifié (PHQ)

**Aux fins du présent examen** le **personnel hautement qualifié** est considéré comme une catégorie distincte de la capacité de recherche, car il s'agit d'un facteur intimement lié à l'évolution de cette capacité. Les indicateurs couvrent des questions comme le nombre de **personnes hautement qualifiées** formées, la qualité et la pertinence de la formation, la qualité des stagiaires et l'incidence de la mobilité du **PHQ**. ***Toutes les questions de cette section portent sur le thème à l'étude.***

### 3.1 Nombre de stagiaires

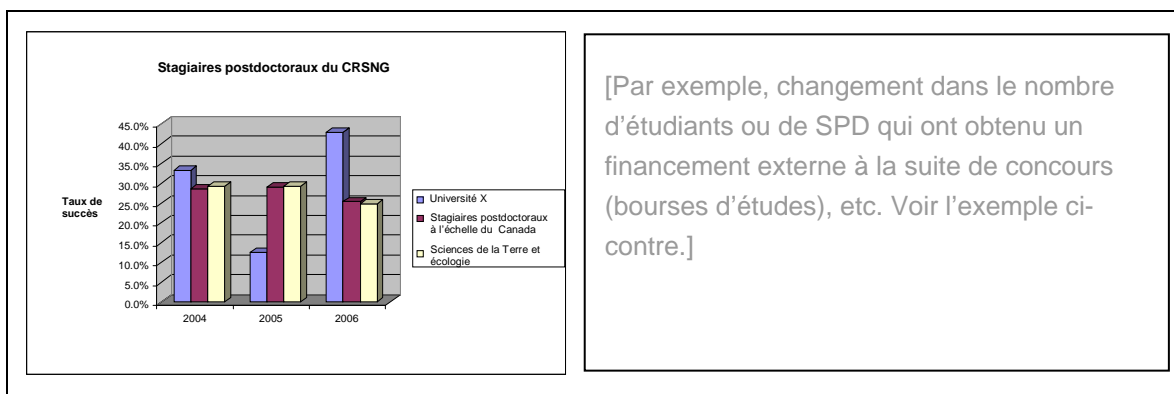
- Combien d'étudiants et de stagiaires postdoctoraux (SPD) ont été formés annuellement par les **RP** et les **PU**?

Stagiaires	Total annuel avant l'arrivée de la FCI		Aujourd'hui	
	N <sup>bre</sup> total d'étudiants	N <sup>bre</sup> total de RP et de PU dans le thème	N <sup>bre</sup> total d'étudiants	N <sup>bre</sup> total de RP et de PU dans le thème
Étudiants à la maîtrise				
Étudiants au doctorat				
SPD				
Total				

[Veuillez utiliser un diagramme (p. ex., diagramme à barres) pour montrer l'évolution du PHQ au fil du temps.]

### 3.2 Qualité de la formation et calibre des stagiaires

- Quelle incidence la FCI a-t-elle eue sur la qualité des stagiaires?

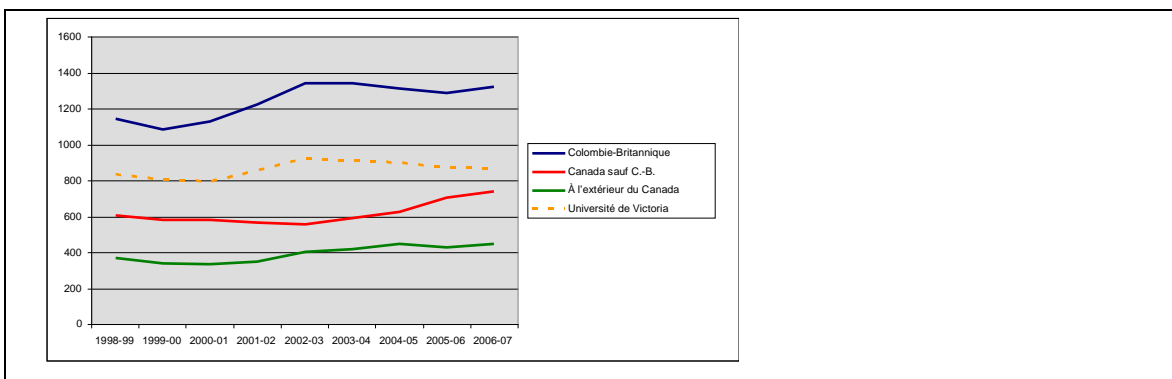


- Quelle incidence la FCI a-t-elle eue, le cas échéant, sur la qualité de la formation?

[Par exemple, nouveaux programmes et cours, nouvelles compétences techniques enseignées, ateliers, séminaires, programmes coopératifs, colloques, stimulation de l'interdisciplinarité et préparation pour des carrières au sein ou à l'extérieur du milieu universitaire, etc.]

- Quelle incidence la FCI a-t-elle eue sur la réputation ou la compétitivité des programmes de formation?

[Par exemple, changement du taux de demandes et de rejets, la proportion d'étudiants recrutés dans l'établissement et à l'extérieur de celui-ci, etc. L'établissement peut aussi décrire les changements quant à l'origine des étudiants, comme dans l'exemple suivant :]



### 3.3 Transfert de connaissances par le PHQ

- Quelle est la nature du transfert de connaissances et de capacités par l'entremise des étudiants diplômés (M.Sc, Ph.D.) et des SDP depuis la première contribution de la FCI, selon leur nombre et leur choix de carrière initial?

PHQ	Nombre	Employeurs connus	Pourcentage (de ceux dont le secteur et le lieu d'emploi sont connus)
Emplois dans les universités et les hôpitaux de recherche au Canada			
Emplois dans le secteur privé au Canada			
Emplois dans le secteur public au Canada			
Emplois dans le secteur à but non lucratif au Canada			
Emplois à l'étranger			
Poursuite de la formation universitaire au Canada			
Poursuite de la formation universitaire à l'étranger			
Cheminement inconnu			
<b>Total des diplômés et SPD</b>			

- Où cela s'est passé, comment les organismes partenaires ont-ils bénéficié de l'embauche de ces **personnes hautement qualifiées**?

[Veuillez donner des exemples détaillés.]

## 4. Productivité de la recherche

Cet élément de l'examen met l'accent sur l'incidence de la FCI sur la compétitivité globale de l'établissement dans le **thème à l'étude**, sur la manière dont la nature de la recherche a évolué, sur la capacité à produire des avancées et des publications, sur la participation à d'importants projets de recherche et aux réseaux connexes, de même que sur le partage de l'infrastructure et de son temps d'utilisation. **Toutes les questions de cette section portent sur le thème à l'étude.**

### 4.1 Compétitivité

- Quels sont les principaux concurrents et collaborateurs de votre établissement?
- Mènent-ils des activités à l'échelle provinciale, nationale ou internationale?

	Échelle provinciale	Échelle nationale	Échelle internationale
Principaux concurrents	- -		
Principaux collaborateurs	- -		

- Quelle incidence la FCI a-t-elle eue sur la compétitivité de l'établissement en général?

[Veuillez donner des exemples de projets clés et expliquer leur incidence sur la compétitivité de l'établissement. Indiquez quels sont, selon vous, les indicateurs de changement en matière de compétitivité. Vous pourriez, par exemple, décrire les réalisations et contrats de recherche clés, les capacités d'analyse ou d'infrastructure nouvelles ou améliorées, le fait que l'établissement accueille, accueillera ou dirigera des programmes de recherche nationaux.]

### 4.2 Productivité des activités de recherche

- Quels sont les principaux problèmes et enjeux scientifiques sur lesquels il n'aurait pas été possible de se pencher sans l'infrastructure financée par la FCI?

- Quels sont les 10 publications scientifiques les plus importants des **RP** et des **PU**, et qui ont été rendues possible grâce à l'infrastructure? Indiquez la référence complète des citations (nombre de citations par publication et méthode de compilation) et donnez une courte explication de leur importance.

Référence des citations	Importance
	[p. ex., première analyse du processus X de l'histoire.]

- Quels sont les principaux programmes de recherche nationaux et internationaux dans lesquels les **RP** et les **PU** jouent un rôle de chef ou co-chef d'équipe grâce à l'infrastructure financée par la FCI?

- Quelle incidence le financement de la FCI a-t-il sur la quantité et la qualité des publications de recherche?

[Il s'agit de l'analyse bibliométrique des publications et des citations de votre établissement dans le thème à l'étude résultant du financement de la FCI. Veuillez vérifier l'approche proposée auprès de la FCI, car elle peut varier selon le thème. Par exemple, des méthodes telles que des recherches à l'aide des outils Web of Science ou l'indice h ont été utilisées dans le passé. En outre, si vous le souhaitez, en vous fondant sur des sources indépendantes, montrez la position de l'établissement comparativement à d'autres établissements canadiens ou internationaux. Un diagramme peut être utile.]

- Veuillez fournir une liste des prix d'excellence obtenus par les **RP** et les **PU**; par exemple l'obtention de chaires de recherche (Chaires de recherche du Canada ou autres), des adhésions à des organisations prestigieuses, des prix d'excellence provinciaux, nationaux et internationaux, etc.

[La liste peut être jointe en annexe s'il manque d'espace.]

- S'il y a lieu, veuillez fournir une liste des autres modes de production et de diffusion des connaissances que vous estimez importants (p. ex., pour certains thèmes, la publication de livres ou l'organisation de présentations dans le cadre de conférences sont plus importantes que la diffusion d'articles dans des revues, etc.).

### 4.3 Réseautage à l'externe

- Quels changements avez-vous observés dans le degré de collaboration et de réseautage (officiels et autres) avec des établissements externes?

[Si possible, veuillez inclure un diagramme illustrant les liens de l'établissement avec le secteur privé et le gouvernement. Vous pouvez utiliser différentes preuves de collaboration, y compris les publications réalisées avec des collaborateurs externes.]

- Le cas échéant, ces changements ont-ils été fructueux pour l'activité de recherche ou le développement d'applications à l'intention des utilisateurs? De quelle façon?

[Veuillez indiquer les principales retombées.]

- Dans le tableau ci-dessous, veuillez noter tous les réseaux de chercheurs officiels (c'est-à-dire, formés par protocole d'entente ou d'autres accords officiels) auxquels participe votre établissement.

Liste des réseaux de chercheurs officiels	
Avant l'arrivée de la FCI	Aujourd'hui
[nom 1]	[nom 1]
[nom 2]...	[nom 2]...
[total]	[total]

[Veuillez indiquer, dans ou sous le tableau, le nom des responsables de projet participant à chaque réseau officiel ainsi que la nature de chaque réseau.]

### 4.4 Partage du temps d'utilisation de l'infrastructure

- Quelles sont les mesures prises par l'établissement pour garantir un partage efficace et efficient du temps d'utilisation de l'infrastructure entre les chercheurs à l'interne et avec le secteur privé et avec d'autres établissements et organisations externes?

Méthodes de planification et de partage	
À l' <u>interne</u>	À l' <u>externe</u>
[p. ex., droits d'accès, calendriers, droits d'utilisation, comités scientifiques ou d'utilisateurs, etc.]	

- Dans quelle mesure l'infrastructure financée par la FCI est-elle partagée entre les chercheurs à l'interne et avec le secteur privé et avec d'autres établissements et organisations externes?

Degré de partage	
À l' <u>interne</u>	À l' <u>externe</u>
[Veuillez soumettre les statistiques relatives au pourcentage de temps alloué en moyenne à ce type de partage, à partir, par exemple, des registres du temps d'utilisation, etc.]	

## 5. Retombées externes – impact sur l'innovation à l'échelle locale, régionale et nationale

Dans le cadre de l'EMR, le terme innovation ne se limite pas aux activités de transfert de technologie comme le brevetage, l'attribution de permis ou la création d'entreprises dérivées. L'innovation par d'autres voies est tout aussi importante dans la production de retombées socioéconomiques. Consultez la liste d'exemples ci-dessous. Veuillez indiquer toute incidence que ce projet de recherche a eue en dehors du **thème à l'étude**, par exemple, des innovations dans des champs complètement différents, mais découlant de la recherche effectuée dans le **thème à l'étude** et ayant utilisé l'infrastructure financée par la FCI. **Toutes les questions de cette section portent sur le thème à l'étude.**

### 5.1 Partenariats

- Combien de partenariats officiels ont été établis avec des **utilisateurs finaux** (p. ex., projets conjoints ou menés en collaboration)? Quelle est la nature de ces partenariats?
- Quel est le montant total en dollars de la **contribution financière** provenant des **utilisateurs finaux** (p. ex., des projets de recherche menés conjointement et en collaboration, des contrats de recherche, des frais d'utilisation pour des services)?

Description du partenariat	Importance	Contribution financière (s'il y a lieu)
[Total]		

- Quelle incidence l'infrastructure financée par la FCI a-t-elle eue sur ces partenariats et ces contributions?

- Quel rôle, le cas échéant, les partenaires du secteur privé ont-ils joué dans les partenariats susmentionnés?

[Par exemple, avez-vous eu l'occasion de renforcer vos partenariats avec des fournisseurs d'équipement? Dans l'affirmative, veuillez décrire comment ces partenariats ont influé sur les retombées de la recherche. ]

- Peut-on observer des indices d'une grappe industrielle émergente?

[Veuillez décrire et analyser toute incidence du thème sur la création et l'évolution de grappes industrielles locales, régionales ou nationales.]

## 5.2 Transfert de technologie

- Quelles sortes de transferts technologiques ont eu lieu dans les catégories suivantes (si le transfert technologique est important pour le **thème à l'étude**)?

Indicateur	Nombre	Exemples clés et courte description	Importance et valeur pour les utilisateurs
Nombre d'inventions dévoilées			
Nombre de demandes de brevet déposées			
Nombre de brevets obtenus			
Nombre de licences attribuées			
Montant des redevances ou des autres revenus d'attribution de licence, rendement du portefeuille financier, etc., le cas échéant			
Nombre d'accords de			

transfert de matériel			
Nombre de démarrages d'entreprise ou d'entreprises dérivées			

[Lorsque vous signalez des entreprises dérivées ou des démarrages, veuillez ajouter un court texte descriptif à la suite du tableau. N'oubliez pas d'y inclure certains détails, tels que la date de constitution, le nombre d'employés, les revenus, le nom des fondateurs ou la participation de PHQ de votre établissement ou les liens avec celui-ci.

Si les modes de transfert de technologie ci-dessus ne s'appliquent pas au thème à l'étude, veuillez expliquer pourquoi.]

- De quelle façon, le cas échéant, votre groupe a-t-il travaillé avec le bureau de transfert de la technologie de votre établissement afin de transférer à des utilisateurs finaux du secteur privé les fruits de la recherche réalisée grâce aux investissements de la FCI?

--

### 5.3 Autres types de transfert de connaissances

- Quels autres modes de communication des connaissances ont été utilisés dans les domaines suivants (les renseignements relatifs au transfert de connaissances grâce au **PHQ** sont demandés à la section 3)?

Indicateur (liste non exhaustive, si des modes importants de communication n'y figurent pas, veuillez les ajouter)	Nombre	Exemples clés et courte description	Importance et valeur de ces exemples clés pour les utilisateurs
Recherche sous contrat			
Participation directe à d'importants projets de recherche et de développement d'utilisateurs finaux			
Fourniture de données ou prestation de services aux utilisateurs (p. ex., installations pour mener des tests, services d'analyse, utilisation d'instruments uniques)			

Consultation, service de « premier point d'accès », etc.			
Saisie de données dans des modèles (p. ex., marchés financiers, systèmes météorologiques, écosystèmes)			
Présentations sur invitation à des organisations d'utilisateurs, participation à des groupes de travail, etc.			
Formation de nouveaux consortiums, réseaux, etc.			
Participation à l'élaboration de nouveaux produits et procédés			
Participation à l'élaboration de nouvelles normes, de nouveaux règlements et codes de pratique			
Amélioration et diffusion de pratiques exemplaires (p. ex., en matière de soins de santé, d'enseignement, d'environnement, de stratégies de production, de structure organisationnelle, de marketing, d'outils de prise de décision, etc.)			
Amélioration de la pratique professionnelle (p. ex., meilleures méthodes d'enseignement)			
Information publique et interaction (p. ex., interactions avec divers médias, collaborations avec des musées, ressources en ligne pour consultation publique et usage éducatif, etc.)			
Collaboration officielle avec la collectivité et des organisations professionnelles, et présentations à leur intention			

Autre (veuillez préciser le mécanisme de transfert de connaissances)			
--	--	--	--

#### 5.4 Retombées socioéconomiques

- Quelles sont les principales retombées socioéconomiques de la recherche dans le thème à l'étude?

[Cette composante de l'examen met l'accent sur les principales retombées socioéconomiques découlant des transferts technologiques et des modes de communication des connaissances indiqués ci-dessus pour le **thème à l'étude** (vous pouvez vous inspirer des exemples donnés aux points 5.2 et 5.3). Indiquez les innovations clés et donnez une description assez élaborée des exemples pour montrer le lien entre la recherche et les résultats en aval. La réduction des coûts des soins de santé ou du taux de mortalité et de morbidité, les répercussions environnementales, l'adoption de nouvelles politiques ou de lignes directrices, le produit des ventes industrielles, les économies de coûts constituent quelques exemples de résultats socioéconomiques. Si possible, veuillez soumettre des statistiques (p. ex., nombre de liens, types d'organisations, etc.). Concentrez-vous sur l'incidence des innovations découlant de la recherche et évitez de décrire la recherche trop en détail. Aidez les examinateurs à connaître la valeur sociale et économique des travaux qui résultent des investissements de la FCI. Chaque exemple (de deux à quatre exemples) doit comporter au moins un paragraphe complet.]

#### Défis

- Quels sont les principaux défis que vous devez relever pour continuer à obtenir ces résultats?

[Bien que les défis ne soient pas considérés en soi comme un résultat de la recherche, nous vous conseillons d'indiquer les obstacles à l'optimisation et au maintien des réalisations rendues possibles grâce à l'infrastructure financée par la FCI. Indiquez plus particulièrement les défis (internes, externes, financiers, liés aux ressources humaines, liés aux politiques, etc.) susceptibles d'influer sur les politiques et plans futurs de la FCI. Décrivez un maximum de cinq défis importants. Inclure toutes les solutions possibles.]

## Annexe A

### Descriptions de projet et d'infrastructure

Veuillez remplir le tableau suivant pour chaque projet dans le thème à l'étude.

Titre du projet : #####				
Nom du responsable de projet Département	Contribution de la FCI : \$\$\$\$	Coût du projet : \$\$\$\$	Contribution approuvée : DATE	Contribution finalisée : DATE
Description du projet	Donnez un bref aperçu du programme ou des projets de recherche			
Infrastructure clé	Infrastructure ou équipement n° 1 Infrastructure ou équipement n° 2 Infrastructure ou équipement n° 3			
Principaux utilisateurs	Nom, prénom..... Affiliation ou département Nom, prénom..... Affiliation ou département Nom, prénom..... Affiliation ou département			